

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté
industrielle et numérique

**Avenant n°1 à la convention de délégation de gestion
relative au centre de gestion financière
placé sous l'autorité du trésorier général des douanes
(opérations de la direction interrégionale des douanes – Hauts-de-France)**

NOR :

Les parties à la convention initiale de délégation de gestion,

La direction interrégionale des Hauts de France, représentée par son directeur Monsieur Philippe RICHARD, ci après désigné sous le terme de « délégant »,

Et

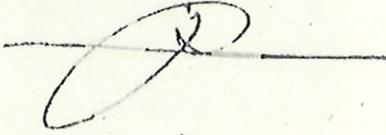
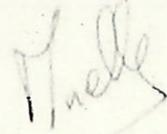
La trésorerie générale des douanes, représentée par sa trésorière, Madame Nadine MORELLE, désignée sous le terme de « délégataire »,

Ont convenu d'apporter à cette convention les modifications suivantes :

Article 1^{er}

L'annexe à la convention initiale est remplacée par l'annexe au présent avenant.

Fait à Paris, le 22 avril 2024

<p>Le délégant, Direction interrégionale des douanes Hauts de France</p>  <p><i>Le directeur interrégional,</i> Philippe RICHARD</p>	<p>Le délégataire, Trésorerie générale des douanes</p>  <p><i>Le trésorier général des douanes,</i> Nadine MORELLE</p>
--	--

Visa du préfet,


Le Préfet

Bertrand CAUME

ANNEXE

UNITES OPERATIONNELLES

0302-CDI2-DI59
0302-DI59-DI59
0348-DP59-DD59
0348-DP59-DD02
0348-DP59-DD60
0348-DP59-DD62
0348-DP59-DD80
0362-MEFR-CDDI
0723-DR59-DD02
0723-DR59-DD59
0723-DR59-DD62
0723-DR59-DD80
0723-DR59-DR59
0218-CPIL-CDAE
0723-DR59-DD60